



Edito

Juillet-Août 2024

RELEVEZ LES DÉFIS
AU CITY STADE DE HÉNANSAL CET ÉTÉ

PARTIR EN LIVRE
Fête des sports
du 19.06 — 21.07.2024

**MARDI 16 JUILLET ET JEUDI 08 AOÛT
DE 17H À 19H**

Les 10 ans du festival national du livre pour la jeunesse, autour de "Sports et jeux"

CONTACTS : MAIRIE DE HÉNANSAL 02 94 31 50 02
BIBLIOTHEQUE@HENANSAL.COM
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE HENANSAL

Bibliothèque : Animation estivale
« *Partir en livre* » : Manifestation gratuite, populaire et festive où le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes.

mardi 16 juillet et jeudi 8 août
de 17h à 19h.
« Relevez les défis au city stade de Hénansal cet été »

Plus d'informations sur les pages Facebook et Instagram de la bibliothèque.

La commune a lancé la révision globale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Vous serez régulièrement informés de l'état d'avancement de la procédure par le biais de ce bulletin municipal.

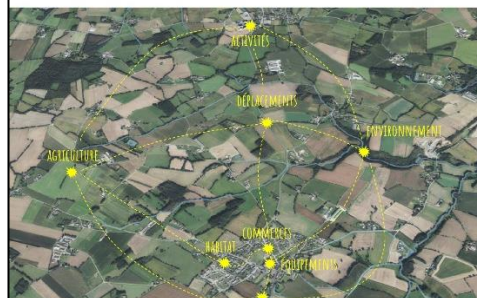
Des ateliers participatifs seront organisés le **jeudi 5 septembre à 18h30, au foyer rural, « Hénansal en 2040 ».**

**Ouvert à tous !
Venez nombreux !**

**RÉVISION DU PLAN
LOCAL D'URBANISME
IMAGINONS HÉNANSAL EN 2040**

Ateliers participatifs ouverts à tous

JEUDI 5 SEPTEMBRE • 18h30/20h
SALLE POLYVALENTE • HÉNANSAL



Plus d'infos sur le site internet www.henansal.fr

Samedi 7 septembre aura lieu la 3^{ème} édition du forum des associations et des activités de loisirs de la commune, au **foyer rural de Hénansal de 9h à 13h.**

Nous vous attendons nombreux pour découvrir ou redécouvrir les associations et y trouver votre activité pour l'année à venir.

**FORUM DES #3
ASSOCIATIONS**
et des activités de loisir

HENANSAL

**Foyer Rural
7 SEPT.
2024
9h - 13h**

Entrée libre

Organisateur : Commune de Hénansal
Tel. 02 94 31 50 02

Mot de Madame le Maire :

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite vous transmettre nos chaleureuses pensées pour un bel été. Profitez pleinement de cette période - ensoleillée espérons-le - et de moments de détente en famille ou entre ami.e.s.

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00
Pas de permanence du 13 juillet au 31 août

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr

Tenez-vous informé en installant l'application gratuite **Panneau Pocket** sur votre smartphone/tablette.



Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 juin 2024 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, Adjoints, DURAND Pascal, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, LE GUIRINEC Sonia, URFIE Anne-Sophie

Absents excusés : Jean-Luc BESNOUX donne pouvoir pour la séance à Sylvie HERVO, Régine OLERON donne pouvoir pour la séance à Anne-Sophie URFIE, Marion HINGANT donne pouvoir à Sonia LE GUIRINEC, Jean-Baptiste HAMON donne pouvoir à David ANDRIEUX

Secrétaire : Sonia LE GUIRINEC

-Vente du PC de la bibliothèque

Lors du vote du budget primitif 2024, le conseil municipal a validé l'achat d'un nouvel ordinateur pour la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le prix de vente de l'ancien ordinateur de la bibliothèque pour 75 € (écran + tour, processeur Intel Pentium, 4 GO de mémoire, Windows 10).

-Choix du bureau d'études chargé d'élaborer la révision du PLU de Hénansal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la décision de confier les études relatives à l'élaboration de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Hénansal au cabinet l'Atelier Urbain de Lannion pour 42 315,00 € HT, soit 50 778,00 € TTC.

-Règlement du foyer rural

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le règlement intérieur modifié.

-Délégation du Conseil Municipal au Maire pour ester en justice

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne délégation à Mme Le Maire afin d'ester en justice, intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elles, pour tout le contentieux intéressant la commune et constituer avocat à cet effet devant toutes les juridictions et à toutes les étapes de la procédure.

-Rénovation énergétique de l'école : missions CT et CSPS

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité retient l'offre de la société SOCOTEC, pour un montant de 4 200 € HT, soit 5 040 € TTC, pour la mission de Contrôle Technique (CT), avec les missions L, LE, SEI, PS, et l'offre de la société CIP, M. JOUANIGOT Philippe, pour un montant de 2 050 € HT, soit 2 460 € TTC, pour la mission de Sécurité et de Protection de la Santé, de niveau 2.

-Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité (A/B/C) et modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Maire de modifier le tableau des effectifs pour créer un poste d'adjoint technique, considérant la nécessité de créer un emploi non permanent compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2024-2025 en tant qu'aide maternelle.

-Participation de la commune pour le financement de la classe voile des CM1-CM2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de participer à cette classe voile, approuve la répartition des dépenses, et accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 697,68 €, pour 18 élèves de Hénansal.

-Achat de la licence IV du Bar LE DOEUFF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'acquisition de la licence IV cédée par M. Laurent LE DOEUFF au prix de 11 000 €, suite à la cessation d'activité du bar Le Doeuff

Points divers :

- Disponibilité de Julie GOUAULT pour convenances personnelles.
- M. TRECULT, conseiller aux décideurs locaux, est intervenu afin de présenter la Synthèse Qualité des Comptes de la collectivité.

Compte rendu des délégations au Maire : Pour information, le conseil prend acte de la signature par le maire de :

Objet	Société	Montant TTC
Réparation camion Maxity	Garage BROUARD	5 157.83 €
Réparation monument d'une concession cimetière	PFG Lamballe	350.00 €
Cloisons séparations toilettes maternels	MANUTAN	555.12 €
Changement pneus tracteur	Profil +	1 611.60 €



Vie Communale

Urbanisme

Permis de construire :

PC 022 077 24Q0001 – 20, La Salle – Démolition, Extension d'un poulailler jardin d'hiver

PC 022 077 24Q0002 – 15, Lotissement de la Ville Rondelle – Création d'un garage

PC 022 077 24Q0003 – 39, Les Vaux – Reconstruction d'une dépendance

Déclaration de travaux :

DP 022 077 24Q0003 – 22, Saint-Gueltas – Remplacement de vélux

DP 022 077 24Q0005 – 4, Le Cabot – Edification d'une clôture

DP 022 077 24Q0006 – 9, rue Ruflet - Edification d'une clôture

DP 022 077 24Q0007 – La Picquenais – Division en vue de construire

DP 022 077 24Q0008 – 23, Les Touches – Abattage de cyprès

DP 022 077 24Q0009 – 7, route de Plancoët - Création d'ouvertures

DP 022 077 24Q0010 – 33, Lotissement Clos du Levant – Pergola

DP 022 077 24Q0011 – 25, Lotissement de Bel Air – Edification d'une clôture

DP 022 077 24Q0012 – 36, Lotissement de Bel Air – Edification d'une clôture

DP 022 077 24Q0013 – 69, Sainte-Anne – Régularisation travaux

DP 022 077 24Q0014 – Beauvais – Installation de panneaux photovoltaïques

Décès :

✿ **Monsieur CARFANTAN François**, domicilié rue du Soleil Levant est décédé le 5 mai 2024
Sa famille vous adresse ses sincères remerciements pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de François CARFANTAN.

✿ **Monsieur FAVREL Francis**, domicilié 3 les Breils est décédé le 8 juin 2024
Son épouse Anne, ses enfants et toute la famille vous adressent leur sincères remerciements pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Francis FAVREL.

✿ **Madame Annick LEBRETON**, domiciliée 7 rue de l'école est décédée le 21 juin 2024
Sa famille vous adresse leur sincères remerciements pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Annick LEBRETON.

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles.

- **Repas du CCAS : le 8 Octobre 2024.** Les conseillers passeront vous inviter avant début septembre.
- **Recensement militaire :** Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2008** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille
- **La commune de HENANSAL recherche cuisinier.ère pour un remplacement jusque décembre 2024.** Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.
- **Fermeture exceptionnelle de l'agence postale communale :** les mardis 23 juillet et 30 juillet et jeudis 25 et 1^{er} août.

► Vie de l'école :

✓ **Sortie à Rennes - 21/05/2024 :** Les CM1/CM2 se sont rendus à Rennes pour une journée autour des arts et du sport. Ils ont pris le TER à Lamballe pour s'y rendre. Sur place, ils ont utilisé les transports en commun rennais (métro et bus). La matinée était dédiée au sport avec la visite du Roazhon Park et l'après-midi à l'art avec un rallye-art dans le centre-ville. Cette journée a aussi été l'occasion de découvrir le milieu urbain.



✓ **Remise des cadeaux des municipalités aux CM2 - 18/06/2024 :** Les CM2 ont eu la visite des municipalités d'Hénansal et Quintenic qui leur ont remis une calculatrice et une clé USB. Deux cadeaux bien utiles pour la rentrée au collège !

✓ **Journées voile - 24 et 25/06/2024 :** Tous les CM1/CM2 ont profité de 4 séances de voile avec le centre nautique de Pléneuf. Ils ont navigué sur de petits catamarans par équipage de 3. Chacun devait tenir son rôle : le barreur, l'équipier de grand-voile et l'équipier de foc. Après avoir découvert les bases de la navigation (prendre de la vitesse en faisant les bons réglages de voile, s'arrêter, virer de bord), les moussaillons hénansalais ont navigué autour du Verdelet. Deux belles journées en mer sous le soleil !





Vie Associative

- **Théâtre - Troupe enfants** : Plein succès, un public nombreux venu applaudir les jeunes pousses. Rdv l'année prochaine.
- **Club des aînés** : Pas de rencontre durant les mois de juillet et août. Bonnes vacances.
Reprise le jeudi 5 septembre à 14h au foyer rural avec les anniversaires de juillet et août.
- **Comité des fêtes** : **Tournoi de Palet le 11 août 2024**, inscription au 06.81.42.69.41. Début tournoi 14h00. Possibilité de repas le midi à partir de 11h30 sur réservation (même numéro) 12€ /adultes et 6€/enfants de -12ans. À partir de 10h30 initiation gratuite enfants/parents au Palet.
- **Amicale laïque** : La kermesse a eu lieu le dimanche 23 juin. Une belle journée réunissant élèves et parents sous le signe de la fête et de la bonne humeur ! Les jeux et les stands de buvette et restauration ont connu un beau succès après le spectacle chantant des classes du RPI ! Une nouvelle fois, merci à tous les bénévoles pour leur participation et aux amicalistes pour l'énergie déployée afin que cette journée se déroule au mieux ! Nous comptons sur vous pour les prochains événements organisés par l'amicale !
Passez un bel été et rdv à la rentrée !
- **Bibliothèque** : Pour cet été exceptionnellement, votre bibliothèque sera ouverte uniquement les mercredis : 10, 24 et 31 juillet, 14 et 28 août de 16h à 18h . Bon été, retour des permanences habituelles dès le 2 septembre.



Lamballe Terre & Mer

- ✓ **Visite Eau-Energie** – Lamballe Terre & Mer vous propose des visites gratuites d'un conseiller en économies d'énergie de l'ALEC. Ces visites Eau Energie sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes ; dédiées aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement, votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC. Attention, ce ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques. Lors de ces visites on aborde le logement dans son ensemble, les usages, les factures, les équipements. Des conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort. À cette occasion du petit matériel économe est installé gratuitement. Pour demander une visite, n'hésitez pas à contacter un conseiller au 02 96 60 75 50 ou l'ALEC au 02 96 52 15 70 .
- ✓ **Déchets ménagers** - À la suite d'une caractérisation réalisée sur les poubelles jaunes de la commune de Lamballe Nord Est, opération visant à déterminer la nature du contenu des bacs de tri collectés, il s'avère que 14.98 % des déchets ont été refusés par le centre de tri de Kerval. Parmi les objets refusés on trouve notamment : des déchets en sacs opaques, des essuie-tout, des déchets d'hygiène (contenu de poubelles de salles de bains), des aliments, du verre, du bois et des déchets de bricolage. Il est important de rappeler que **dans la poubelle jaune** ne doivent être jetés que les **papiers et les emballages à condition qu'ils soient en plastique, en carton ou en métal**. Ils doivent être vides et jetés en vrac (pas de sacs). Ils ne doivent pas être imbriqués (on ne met pas un pot de yaourt dans un autre, ou dans une boîte de conserve, par exemple). En effet, lors de la collecte, les déchets sont écrasés, et s'ils sont imbriqués, ils deviennent inséparables sur la chaîne de tri. Par rapport à la dernière opération de même nature, il y a eu sur cette caractérisation 0.69 % de refus en plus. Les objets refusés en centre de tri font l'objet d'un traitement coûteux : ils ont été collectés en porte à porte, puis transportés jusqu'au centre de tri. Là ils sont écartés puisqu'ils ne font pas partie des déchets pris en charge par le centre, puis ils sont chargés à nouveau dans un camion et acheminés vers un incinérateur, où ils seront brûlés à l'instar des ordures ménagères. Si vous avez un doute concernant le tri, vous pouvez vous rendre sur le *site internet de Lamballe Terre & Mer, rubrique Gestion des déchets, onglet Trier-Recycler*.



Divers

- **A vendre** : 1 Ha d'herbe sur pied pour foin. Contact au 07.70.31.10.88
- **A vendre** herbe de 1ha25 pour foin ou enrubannage sur Hénansal. Contact au 06.75.74.59.90
- **A vendre** foin en round baller (1.30m à 1.50m) logé sous hangar à Hénansal, à prendre sur place 70€/T. Contact au 06.75.74.59.90
- Femme – titulaire de son poste depuis plus de 10 ans – ayant 2 adolescents à charge, **recherche maison** avec 3 chambres sur HÉNANSAL et dans un rayon de 10 kms maxi autour de la Commune, à partir de septembre prochain. Tél. : 06.12.36.35.89
- **Don du sang** : La prochaine collecte aura lieu le lundi 29 juillet à la salle des fêtes de Plurien de 14h15 à 18h45, inscription obligatoire en ligne sur don-desang.efs.sante.fr rubrique rdv en ligne

Date limite d'envoi d'article pour le
prochain numéro :
15 août 2024

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
Maire de HENANSAL

Mairie de HENANSAL
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr